

# VIGNETTE DE STATIONNEMENT

Profitez plus rapidement de la gratuité des stationnements municipaux!



Exclusive aux citoyens de Magog

Prolongée jusqu'au 31 décembre 2026

Apposez la vignette à l'intérieur de votre véhicule, sur le bas du pare-brise, du côté conducteur.



[ville.magog.qc.ca/vignette](http://ville.magog.qc.ca/vignette)



## ENVIRONNEMENT



### NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE PLANTS POUR LES RIVERAINS

Les citoyens admissibles peuvent profiter d'une subvention pouvant aller jusqu'à 200 \$ applicable pour l'achat d'arbres et d'arbustes destinés à reboiser les bandes riveraines.

#### Réservation et paiement

Remplissez le formulaire de commande : [ville.magog.qc.ca/distribution-vegetaux](http://ville.magog.qc.ca/distribution-vegetaux)  
Date limite : Mardi 30 avril, 16 h

#### Distribution des plants

Samedi 18 mai, 10 h à 15 h  
Centre d'interprétation du Marais de la Rivière-aux-Cerises (69, chemin Roy)

**Rappelons que les propriétaires d'un terrain qui longe un cours d'eau ou un lac doivent renaturaliser leur rive en y plantant des espèces indigènes afin de se conformer à la réglementation en vigueur.**



### PRÉPAREZ-VOUS À LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Toutes les fosses septiques résidentielles et commerciales de 2 000 gallons et moins sont vidangées tous les 2 ans par la Ville, entre la mi-mai et le début novembre. Si votre propriété est concernée, vous recevrez un carton d'information vous avisant de la semaine prévue de l'opération de vidange. Assurez-vous de préparer votre terrain avant l'opération de vidange : [ville.magog.qc.ca/fosse](http://ville.magog.qc.ca/fosse)

## SÉCURITÉ INCENDIE



### FEUX EXTÉRIEURS : ASSUREZ-VOUS DE SUIVRE LA RÉGLEMENTATION

Avant d'allumer un feu extérieur, assurez-vous de le faire dans un appareil fermé et grillagé. Ce dernier est obligatoire partout sur le territoire de Magog. Il doit être installé sur une surface ininflammable, se trouver à 3 m des limites de votre propriété et à 6 m de tout bâtiment ou infrastructure. En savoir plus : [ville.magog.qc.ca/feuxexterieurs](http://ville.magog.qc.ca/feuxexterieurs)

## SÉANCES PUBLIQUES



### VISIONNEZ LES SÉANCES ORDINAIRES

**Lundi 6 mai et mardi 21 mai, 19 h**

**En personne** : Salle du conseil, 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville

**En ligne** : NousTV (HD 555), Epico 100 et webdiffusées en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville.

Posez vos questions sur le fil de la publication en direct sur Facebook ou par téléphone au 819 843-3333, poste 444.

## PERMIS ET INSPECTION



### VOUS AVEZ DES PROJETS DE CONSTRUCTION CET ÉTÉ?

Demandez un permis dès aujourd'hui! Durant la période estivale, nos délais d'émission de permis sont plus élevés qu'à l'habitude.

En savoir plus : [ville.magog.qc.ca/permis](http://ville.magog.qc.ca/permis)



### N'OUBLIEZ PAS DE DÉMONTER VOTRE ABRI TEMPORAIRE

**Mardi 30 avril** : Date limite pour démonter votre abri temporaire.

## PROFITEZ DE LA PREMIÈRE VENTE-DÉBARRAS



La première vente-débaras de l'année aura lieu du vendredi 17 mai au lundi 20 mai. Les ventes-débaras sont autorisées seulement lors des quatre fins de semaine prévues au calendrier.

Inscrivez-vous comme participant ou organisez votre itinéraire en consultant notre carte interactive : [ville.magog.qc.ca/cartes](http://ville.magog.qc.ca/cartes).

# HORAIRE ESTIVAL DE L'ÉCOCENTRE

**MARDI ET MERCREDI**  
8 H 30 À 15 H 30

**JEUDI**  
8 H 30 À 19 H

**VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE**  
8 H 30 À 15 H 30

## TRAVAUX PUBLICS



### SIGNALEZ LES NIDS-DE-POULE



Après avoir connu un hiver en dents de scie avec des périodes répétées de gel et de dégel, nos équipes ont commencé l'opération de colmatage des nids-de-poule sur le territoire de Magog.

Pour signaler la présence de nids-de-poule, contactez le Service GO :

- En ligne : [gomagog.com](http://gomagog.com)
- Par téléphone : **819 843-3333**



### FAITES L'ENTRETIEN ROUTINIER DES FOSSÉS SUR VOTRE PROPRIÉTÉ

Saviez-vous que l'entretien routinier des fossés sur votre propriété relève de votre responsabilité? Même si l'équipe des travaux publics effectue les opérations de reprofilage des fossés, elle n'est pas responsable de leur entretien.

Voici quelques conseils à ce sujet :

- Nettoyez le fossé en enlevant les branches et les résidus;
- Contrôlez la végétation afin qu'il ne soit pas obstrué;
- Dégagez le fossé de toutes les feuilles mortes qui l'encombrent;
- Évitez de le surcharger avec de la neige.

### SIGNALEZ LES ANIMAUX MORTS OU AGONISANTS



Si vous apercevez un animal mort ou agonisant sur la **chaussée publique**, repérez l'adresse, son emplacement sur la chaussée et contactez le Service GO au **819 843-3333**.

S'il s'agit d'un **terrain privé**, vous devez contacter le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs au **1 877 346-6763**.

## TRAVAUX PUBLICS



### SURVEILLEZ LE NETTOYAGE ANNUEL DU RÉSEAU D'AQUEDUC



Afin d'assurer la qualité de l'eau potable, le nettoyage annuel du réseau d'aqueduc est débuté et se poursuivra jusqu'au début du mois de juin.

Si l'eau semble rouillée ou brouillée, laissez couler l'eau froide du bain jusqu'à ce qu'elle redevienne incolore (environ une dizaine de minutes). Inutile de faire bouillir l'eau!

### SURVEILLEZ LE BALAYAGE DE RUES



Le nettoyage printanier des rues débutera au cours des prochaines semaines sur tout le territoire.

Ces travaux sont effectués en trois étapes :

1. Le balai mécanique ramasse les gros résidus (roches, gravier, etc.);
2. Le balai aspirateur enlève la poussière (sable);
3. le camion-citerne nettoie la surface de la chaussée.

Pour savoir quand votre rue sera nettoyée, consultez la carte des

zones par ordre de priorités : [ville.magog.qc.ca/menage-printemps](http://ville.magog.qc.ca/menage-printemps)

## BUREAUX FERMÉS



### FÊTE DES TRAVAILLEURS

**Mercredi 1<sup>er</sup> mai**

Le centre des travaux publics et l'aréna seront fermés.

### JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

**Lundi 20 mai**

L'aréna, la bibliothèque, les bureaux municipaux et l'écocentre seront fermés.

# MA GOG CULTURE

PROGRAMMATION  
AVRIL - MAI 2024

## \ ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG

- TOUTES LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES
- Salle Kathleen-Milne
- Réservation en ligne requise \ [ville.magog.qc.ca/billets](http://ville.magog.qc.ca/billets)

### JEUNESSE

**Heure du conte en pyjama**  
Vendredi 24 mai \ 18 h 30 à 19 h 15

- Enfants de 3 à 5 ans

**Éveil à la musique par le conte**  
Dimanches 28 avril et 26 mai \ 10 h 30 à 11 h 15

- Enfants de 3 à 6 ans

**Viens bouger pendant ta pédaço!**  
Vendredis 3 mai et 7 juin \ 14 h à 15 h

- Enfants 8 ans et +

**Conte et yoga**  
Jeudi 16 mai \ 10 h 30 à 11 h 30

- Parents et enfants de 6 mois à 3ans

### ADULTES

**Tricot libre**  
Jeudis 25 avril, 9 et 23 mai \ 13 h à 16 h

- Entrée libre

**Atelier de dépannage Café techno**  
Mardis 30 avril, 14 et 28 mai \ 10 h à 12 h

- Entrée libre

**Activité : À livre ouvert!**  
Mercredi 8 mai \ 14 h à 19 h  
Activité de conversation sur la santé mentale.  
En collaboration avec le CIUSSE-CHUS.



## \ CONFÉRENCES

**La proche aidance, un sujet qui nous concerne tous!**

Jeudi 25 avril \ 13 h 30 à 15 h 30

- Gratuit - Entrée libre
- Espace culturel de Magog

**Qu'est-ce qu'une forêt nourricière?**  
Dimanche 19 mai \ 13 h 30 à 15 h 30

- Gratuit
- Bibliothèque Memphrémagog - Salle Kathleen-Milne
- Réservation requise : [ville.magog.qc.ca/billets](http://ville.magog.qc.ca/billets)



## \ EXPOSITIONS

**Ndakina, les Abénakis dans les Cantons-de-l'Est**  
Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai

- Gratuit pour les résidents de Magog
- Maison Merry

**Anick Langelier : une odysée moderne délirante**  
Jusqu'au 2 juin

- Gratuit
- Centre d'arts visuels de Magog - Musée

**Le monde du cirque**  
Jusqu'au 23 juin

- Gratuit
- Centre d'arts visuels de Magog - Galerie



## \ CONCERT

**Concert annuel des élèves du Groupe Clef de Sol**  
Dimanche 26 mai \ 9 h 30, 11 h et 13 h

- Contribution volontaire
- Vieux Clocher de Magog

## \ VENTE DE LIVRES D'OCCASION

Par les Amis de la Bibliothèque Memphrémagog  
Tous les mercredis \ 14 h à 18 h

